

# paris 2<sup>e</sup>

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



P.5

tout savoir

## La démocratie locale en marche

Participer à l'évolution de son quartier, tenir un rôle de citoyen actif... Panorama des activités des Conseils de quartier.

sommaire **du numéro 44 • mars-avril 2009**

**4&5** Il va y avoir **du sport** | La mairie du 2<sup>e</sup> se met au **Web 2.0** | **OPAH** sur le Sentier • **6** **La lecture** à portée de main  
• **10** **Claude Roess** Médiateur du quotidien



CRÈCHES

## La journée des enfants...



Mieux connaître le travail des auxiliaires de puériculture : c'est l'un des objectifs des Conseils de parents en crèches.

**à noter**

**C**omment se déroule une journée, de quels moyens disposent les assistantes maternelles, comment sont organisés les repas, les temps de siestes, les jeux collectifs ? Autant de questions et beaucoup d'autres qui seront abordées au sein du Conseil des parents. Pour plus de dialogue et de démocratie,

**dès le mois de mars, deux crèches municipales de notre arrondissement**, Thorel et Greneta, sont désormais dotées d'un Conseil des parents. Une décision prise en concertation avec les directrices de crèches et la coordonnatrice de la petite enfance de l'arrondissement. Expérimentés depuis 2006 dans les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements,

les Conseils de parents dans les crèches ont fait la preuve de leur efficacité et de leur intérêt en permettant de construire une communauté éducative efficace, globale et solidaire autour des enfants. Ils contribuent à établir un climat de respect et de confiance entre les parents et le personnel d'accueil.

- Les parents membres des Conseils
- sont élus à la suite d'une consultation organisée dans les crèches.
- Ils se réunissent au moins deux fois par an.



## BONNE ANNÉE

Les vœux du maire et de la municipalité aux habitants du 2<sup>e</sup> ont réuni un large public...

... qui a pu apprécier les interventions du collectif d'artistes « Le vent se lève ».



## FORUM

La Mairie du 2<sup>e</sup> a accueilli, au Palais Brongniart, le Forum des métiers inter-collèges de Paris-Centre, organisé par le CIO et la FCPE. Plusieurs centaines de collégiens ont pu se renseigner, et admirer, par exemple, les travaux des Compagnons du Tour de France.



## AMÉNAGEMENT

La rue d'Aboukir a changé de visage : trottoirs élargis, espaces de stationnement réservés (handicapés, livraisons, deux roues) la rendent plus calme et plus agréable pour les piétons.



## CARNAVAL

Des enfants déguisés, des échassiers, des personnages costumés et maquillés, un cracheur de feu... et même du soleil : tout a été réuni pour faire du carnaval du 2<sup>e</sup> un joli et sympathique succès.



## COMMÉMORATION

Comme tous les ans, le maire et les élus ont parcouru les établissements scolaires, pour fleurir, en présence d'élèves, les plaques commémorant les déportations d'enfants juifs en 1942.



# Du neuf pour vivre ensemble

**Je vous l'avais dit : il y aurait du neuf au cours de cette année pour le 2<sup>e</sup> arrondissement!** Pour commencer, c'est un journal tout nouveau que nous vous proposons : plus clair, coloré et agréable à lire. Nous avons souhaité y donner davantage la parole aux habitants. Vous nous écrivez beaucoup et c'est bien naturel. Beaucoup de vos questions présentant un intérêt général, pourquoi ne pas en faire profiter tous les lecteurs ? Une rubrique (*sous cet édito*), permet, avec l'accord de l'auteur, de publier sa question, accompagnée de la réponse.

**Les dossiers, tout en vous informant des projets et réalisations de la municipalité, vous donnent aussi la parole.** Et les « portraits » (*voir p. 10*) continuent à mettre en valeur les héros du quotidien qui font le 2<sup>e</sup>. Il s'agit, pour nous, de tenir la promesse annoncée par le sous-titre de notre publication : *vivre ensemble le 2<sup>e</sup> arrondissement*. Bien entendu, votre journal reste sans publicité commerciale, imprimé, selon les principes du développement durable « Imprim'Vert », sur du papier recyclé.

**Le nouveau, en ce début d'année, ce sont aussi les engagements du maire de Paris** à déléguer un peu plus de pouvoir aux maires d'arrondissement. C'est une très bonne chose, tant il est vrai que l'on gère mieux les problèmes lorsqu'on est proche du terrain. Mais plus de responsabilités auraient demandé plus de moyens.

**Dans ce contexte, la suppression, annoncée subitement (et sans la moindre concertation), par le chef de l'État, de la taxe professionnelle** qui génère près du tiers des recettes de notre collectivité, vient briser cette dynamique initiée par les élus de gauche de la Ville de Paris. Personne ne sait comment, ni par quoi, sera compensé ce manque à gagner. L'une des conséquences probables de cette décision intempestive c'est que l'on demande, aux élus locaux, de faire plus avec moins. Une autre version du « travailler plus pour gagner moins », en quelque sorte !

Bien sincèrement,

**Jacques Boutault,**  
maire du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris



## La question au maire



Habitant du quartier, je suis handicapé et j'ai besoin de ma voiture pour me déplacer. Or, les places réservées sont en trop petit nombre. Pourquoi ne prenez-vous pas plus en compte les handicapés ? **Daniel Valiant**

« Le 2<sup>e</sup> arrondissement est le mieux loti de Paris en places de stationnement pour les personnes handicapées. C'est dire si je suis conscient de leurs difficultés. Nous comptons plus de 4 % des emplacements réservés GIC-GIG, soit le double de la moyenne parisienne. Nous en créons à chaque requalification de rue (voir rue d'Aboukir, récemment), et chaque fois que cela est possible. Dans un centre-ville particulièrement bien desservi par les transports en commun, l'usage de la voiture s'il doit être limité, se justifie pour les personnes à mobilité réduite. »

**Les mercredis du 4 mars  
au 24 juin**

**École du vélo**  
Place de la Bourse

**Samedi 7 mars**  
**Journée de Solidarité  
nationale des Femmes**  
« Lorca, Cœur de Femmes »  
En mairie, à 20h00

**Jeudi 12 mars**  
**La Scène du balcon**  
Spectacle: *J'ai la mémoire  
qui chante*  
Salle Jean Dame, à 20h00

**Vendredi 13 mars  
et jeudi 26 mars**  
**L'Autre Écran**  
Courts métrages  
Salle Jean Dame, à 20h00

**Vendredi 13 mars**  
**« Lire Tardieu »**  
Bibliothèque Charlotte Delbo,  
à 19h00

**Mardi 17 mars**  
**Écran Libre**  
Rencontre avec le GREC  
Salle Jean Dame, à 19h15

**Jeudi 2 avril**  
**Conseil de quartier**  
**Montorgueil-Saint-Denis**  
Centre Cerise, à 20h30

**Samedi 4 avril**  
**Journée Portes Ouvertes**  
**du Centre de tri**  
**des collectes sélectives**  
**(SYCTOM)**  
À Nanterre, de 10h30 à 17h00

**Lundi 6 avril**  
**Conseil de quartier**  
**Vivienne-Gaillon**  
En mairie, à 20h00

**Mardi 7 avril et 21 avril**  
**Écran Libre**  
Salle Jean Dame, à 19h15

**Mardi 7 avril**  
**Rencontre-débat: Amours**  
**sur chemins de traverses**  
Bibliothèque Charlotte Delbo,  
à 19h00

**Vendredi 17 et jeudi**  
**23 avril**  
**L'Autre Écran**  
Courts métrages  
Salle Jean Dame, à 20h00

PRINTEMPS DANS LE 2<sup>E</sup>

## Il va y avoir du sport !

À Paris, dans les rues, on peut faire du sport ! La Mairie du 2<sup>e</sup> compte bien le prouver en étendant les pratiques sportives d'extérieur dans l'arrondissement. Premier programme.

**j**ouer au rugby Place de la Bourse ? C'est possible: le PUC y installera les 9 et 10 mai prochains son « Rugby Park ». Une structure gonflable destinée à initier les 5-10 ans aux finesses du ballon ovale. On pourra aussi, de juin à septembre, s'initier, toujours sur la place, au roller et au skate, à l'escrime, à la gymnastique suédoise... Mais aussi pratiquer du street badminton dans les rues du Sentier ou participer à des promenades de **marche nordique** dans l'arrondissement, en collaboration avec l'association française de cardiologie. Enfin, **l'école de vélo** à destination des petits reprend ses activités le 4 mars. Des sports pour tous les goûts et tous les âges, à pratiquer et découvrir en famille, sans esprit de compétition.



**Un Rugby Park les 9 et 10 mai  
place de la Bourse.**

### C'est gratuit pour les seniors !

La gymnastique suédoise, c'est une façon tout en douceur et en musique d'entretenir son corps. Des séances gratuites sont proposées aux seniors du 2<sup>e</sup> arrondissement les lundis et jeudis à 11h30 à l'espace Virginia, 5, rue Bergère (9<sup>e</sup>), métros Grands Boulevards ou Bonne Nouvelle.

SITE INTERNET

## La Mairie du 2<sup>e</sup> se met au Web 2.0



D'ici quelques semaines, le site de la Mairie du 2<sup>e</sup> aura fait peau neuve. Rendez-nous visite sur [www.mairie2.paris.fr](http://www.mairie2.paris.fr), pour tout savoir sur la mairie et la vie de l'arrondissement ! Plus efficace, plus moderne, plus beau: le site de la Mairie du 2<sup>e</sup> entame une nouvelle vie. Créée au début de la première mandature, en 2002, sa version actuelle, commune à la quasi-totalité des mairies d'arrondissements, ne répondait plus aux normes esthétiques et techniques de l'Internet d'aujourd'hui. À la suite

d'un gros et long travail de réflexion et de conception, sa nouvelle mouture a été conçue avant tout dans le souci de faciliter la vie du citoyen-visitateur. Les principaux sujets d'actualités sont visibles d'un coup d'œil sur la page d'accueil, qui comporte aussi quatre entrées principales (sur les thèmes « Actualités », « Vos démarches », « Vie citoyenne », et « Guide du 2<sup>e</sup> »), plus une possibilité de naviguer très rapidement par mots-clés. La date de mise en ligne n'est pas encore définitivement fixée, mais le compte à rebours est lancé.



L'OPAH piste la vétusté dans le Sentier.

## OPAH sur le Sentier

Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) se met en place dans le quartier du Sentier. Explications.

Lutter contre le risque d'incendie, tel est l'un des buts de l'OPAH Sentier. Menée à l'initiative du maire du 2<sup>e</sup> arrondissement avec la Ville de Paris, et en collaboration avec l'État, la Région et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, cette action vient en aide aux locataires, propriétaires ou syndics, au moyen de subventions, pour entreprendre des travaux de réhabilitation. Cette OPAH est la 21<sup>e</sup> menée par le Pacte, association désignée sur appel d'offres par la Ville de Paris.

### Quels travaux ?

Destinée à améliorer la qualité de l'habitat et à éradiquer l'insalubrité sous toutes ses formes, l'OPAH concerne les travaux de mise aux normes des logements et immeubles (électricité, plomberie, état sanitaire, sécurité...), d'amélioration des parties communes, de réduction des

coûts des charges (isolation thermique), d'adaptation au handicap... Cette réhabilitation générale vise aussi à encourager les propriétaires à développer une offre locative à loyer maîtrisé, pour lutter contre la vacance de certains logements.

### Large périmètre

Les repérages effectués ont déterminé 405 immeubles concernés, dans un périmètre délimité par la rue Réaumur, le boulevard Sébastopol, les boulevards de Bonne-Nouvelle et Saint-Denis, et les rues du Sentier, des Jeûneurs et Poissonnière. Financés à hauteur de 3 millions d'euros, les travaux réalisés dans le cadre de l'OPAH devraient s'étendre sur une période de quatre années.

Contact: **Le Pacte**

Tél.: 0800 006075 – Courriel: [opah.sentier@pact75.org](mailto:opah.sentier@pact75.org)

## : en bref

### SANS PAPIERS, MAIS PAS SANS DROITS

*Les Droits de l'Homme sont les droits des étrangers*: c'est le thème de l'exposition de photographies proposée par RESF, que le hall de la mairie accueillera du lundi 23 mars au vendredi 3 avril.

### CULTURE BERBÈRE

Venez découvrir la culture berbère en mairie, le samedi 18 avril, à l'occasion de la journée Amazigh: exposition permanente (photos, livres, artisanat) à partir de 10h00, projections vidéo de *Taos Amrouche, chanteuse et romancière kabyle* à 14h00, et de *Kateb Yacine, un poète en trois langues* à 16h00. Puis soirée musicale et défilé de mode à partir de 20h00!

### ARMAND GATTI EN MAIRIE

Armand Gatti, dramaturge, poète, scénariste et réalisateur français, récompensé par le prix Albert Londres, vient lire en mairie du 2<sup>e</sup> un extrait de sa propre préface au quatrième tome de son théâtre complet, intitulé *Révolution culturelle, nous voilà*, le mardi 28 avril à 19h30.

### FÊTE DU PRINTEMPS À LA GALERIE VIVIENNE

Du jeudi 19 au samedi 31 mars, les commerçants de la galerie Vivienne fêtent le printemps: décoration végétale, animations dans les boutiques... une excellente occasion, de redécouvrir cette galerie, qui restera ouverte jusqu'à 22h00 ce 19 mars.

## LA SEMAINE SANS PESTICIDES

- Prenons soin de notre santé, préservons l'avenir! La Mairie du 2<sup>e</sup> organise, du vendredi 20 au lundi 30 mars, la « Semaine sans pesticides ».
- Au programme: en mairie, une exposition sur la biodiversité et l'alternative aux pesticides; salle Jean Dame: une conférence de presse le vendredi 20 mars à 10h00 et des soirées débat – de 19h30 à 21h30 – avec le réseau Environnement Santé, le mardi 24 mars; sur les démarches envers la biodiversité menées par d'autres collectivités, le vendredi 27 mars.
- Renseignements complets sur le site [www.semaine-sans-pesticides.com](http://www.semaine-sans-pesticides.com)





ZOOM

# La lecture à portée de main

Moderne, claire, riche, accueillante, diversifiée... La bibliothèque municipale Charlotte Delbo, ouverte au public il y a tout juste un an, met les plaisirs de la lecture et de la vidéo à portée de main des habitants du 2<sup>e</sup>. Profitez-en!

Autrefois nommée « bibliothèque que Vivienne », cet établissement de proximité, qui comptait en 2005 – année de sa fermeture – 2 600 usagers inscrits, porte désormais le nom de Charlotte Delbo. Un hommage à cette écrivaine, dont une vitrine, nichée dans la bibliothèque, présente l'œuvre composée de récits, pièces de théâtre et poèmes consacrés à l'univers concentrationnaire. Résistante, communiste, elle a été déportée, en janvier 1943 à Auschwitz, puis à Ravensbrück. Après sa libération des camps par la Croix Rouge, au printemps 1945, elle a travaillé pour l'ONU tout en se consacrant à l'écriture.

## De la culture sur mesure

Avec son équipe de bibliothécaires, Pierre Baurin, le directeur de l'établissement, a pensé à tous les goûts. À destination de son jeune public, la bibliothèque propose des heures de conte (tous les samedis, à 11 h00 pour les 2-4 ans et les 5-8 ans, en alternance). Elle accueille aussi les classes de maternelles et même les crèches du quartier et offre aux assistantes maternelles des

formations à la littérature enfantine. Quant aux adultes, ils ont le choix entre des lectures à voix haute, les « Jedis de l'actualité », série de rencontres et de débats menés en partenariat avec des associations et institutions culturelles du 2<sup>e</sup>, et « Premiers Romans », entretiens avec des auteurs en herbe présentés par les bibliothécaires. Enfin, les amateurs de bandes dessinées ou de DVD, n'ont pas été oubliés (voir *En chiffres*).

## Un programme déjà complet

Au mois d'avril a lieu une rencontre, un débat sur le journalisme, en articulation avec les États généraux de la presse; en mai, c'est un spectacle autour de l'œuvre de Charlotte Delbo qui vous attend. En juin, on discutera de la disparition éventuelle du poste de juge d'instruction...

La culture vous tend la main près de chez vous. Ne vous en privez pas!

> **Retrouvez les animations et les renseignements sur le site de la mairie:**  
[www.mairie2.paris.fr](http://www.mairie2.paris.fr)

## en chiffres

• 20 000 documents	
• 4 000 romans de fiction contemporaine	• 5 000 documents jeunesse, dont un fonds important d'albums destinés à la petite enfance
• 4 000 BD	
• 2 000 romans policiers	
• 1 000 romans de science-fiction	• 60 abonnements à des journaux et revues
• 1 200 DVD à thématique policière	

## > Informations pratiques

**Bibliothèque Charlotte Delbo**  
2, passage des Petits Pères  
Tél.: 01 53 29 74 30 – Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 19h00, le mercredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 18h00 – Métros: Bourse et Palais Royal – Vélib: 11, rue de la Banque; 2, rue d'Aboukir; 1, rue Chabanaï



## GESTE ÉCO > BIEN TRIER SES DÉCHETS

- **Poubelle verte:** tous les déchets ménagers alimentaires, les emballages souillés par des aliments et tout ce pour quoi on a un doute...
- **Poubelle jaune:** les emballages propres, les boîtes de conserves vides, les plastiques, cartons, papiers, journaux...
- **Poubelle blanche:** les bouteilles, bocaux, récipients en verre, sans les bouchons en plastique ou en métal.

### Ne jamais jeter dans les poubelles:

- **Les médicaments:** les rapporter à votre pharmacien.
- **Les piles:** les rapporter chez le marchand qui vous les a vendus ou dans des lieux prévus pour les recevoir (le hall de la mairie, par exemple).
- **Les cartouches d'imprimantes:** les rapporter chez les distributeurs ou à des associations qui les recyclent.

- **Les objets électriques ou électroniques:** les apporter chez les distributeurs.
- **Les vêtements:** il existe des organisations qui les récupèrent (Emmaüs, Croix-Rouge...)
- **Les objets encombrants:** les apporter soi-même à une déchetterie, ou appeler le 39 75, ou encore remplir un formulaire adéquat disponible en mairie ou sur le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr)



© Sophie Robichon/Mairie de Paris

Les Conseils de quartier : un lieu de pédagogies et d'actions citoyennes.

# La démocratie locale en marche

**S'impliquer dans la vie locale, participer à l'évolution de son quartier, débattre, s'informer, s'exprimer, organiser, jouer pleinement son rôle de citoyen... c'est possible, grâce aux Conseils de quartier. Petit panorama de leurs activités.**

**L**e Bal de la Bourse, l'opération Circul'livre, l'ouverture aux Halles d'une bagagerie pour personnes sans domicile fixe, les apéros de quartier, le pigeonnier contraceptif, une œuvre d'art sur une place du Sentier... Autant d'initiatives qui n'auraient pas vu le jour sans les trois Conseils de quartier de l'arrondissement : ceux de Sentier-Bonne-Nouvelle, Montorgueil-Saint-Denis et Vivienne-Gaillon. Donner de son temps pour s'impliquer,

ensemble, dans la vie locale. Débattre, s'informer, écouter, s'exprimer et construire des projets d'intérêt collectif concernant l'aménagement de l'arrondissement et l'amélioration du cadre de vie : voici, en résumé, le cahier des charges des Conseils de quartier. Si, pendant les premiers mois de leur existence, les membres des Conseils de quartier se sont focalisés sur les questions d'aménagement de l'espace public – de l'élargissement des trottoirs à la

réalisation d'espaces verts –, ils ont rapidement élargi leurs domaines d'intervention : de la culture à la petite enfance, en passant par la solidarité.

« *Souvent, les conseillers de quartier entament leur mandat avec leurs préoccupations personnelles. Mais, au fur et à mesure, ils se préoccupent de l'intérêt général. C'est un formidable outil de pédagogie citoyenne* », affirme Jacques Boutault, le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement.

...

# conseils de quartier tout savoir :

**Les trois Conseils de quartier ont su rapidement élargir leurs domaines d'intervention : de la culture à la petite enfance, en passant par la solidarité.**

## ●●● Des relais entre la Mairie et la population

Créées en 2002 dans tous les arrondissements de la capitale, ces structures, au nombre de 122, rencontrent un véritable succès auprès des Parisiens. À tel point que nombreux d'entre eux souhaiteraient bénéficier d'encore plus de marge de manœuvre. Les Conseils de quartier sont, en effet, des instances de consultation sans, à proprement parler, de pouvoir de décision. Ce qui ne les empêche pas de donner l'impulsion à de nombreux projets dans le 2<sup>e</sup> et de faire entendre leur voix dans l'élaboration du Plan de déplacement de Paris ainsi que du Plan local urbain.

Pour remplir cette mission de consultation, ils bénéficient d'ailleurs d'un droit à l'information, ce qui leur permet de solliciter les représentants des services de la Ville ou de l'État, les élus, les

membres des institutions intervenant dans le quartier telles que les écoles, la police ou encore les professionnels du secteur médical et social. Et comme ils expriment les souhaits des administrés, ils ont un véritable pouvoir de proposition qui peut aller jusqu'à la formulation de vœux au Conseil d'arrondissement. L'équipe municipale peut également, à tout moment, les solliciter pour leur demander leur avis sur tel ou tel dossier. De ce fait, ils représentent l'un des relais entre la Mairie et la population, sans être pour autant les représentants des premiers ou des seconds.

## Pour une citoyenneté active

Question organisation, les Conseils de quartier de Paris bénéficient, depuis l'année dernière, d'un lieu leur permettant de travailler, de recevoir du courrier et d'accéder à



## à noter

- Un blog commun aux trois Conseils de quartier de l'arrondissement est en ligne sur le Net. Régulièrement mis à jour, on y trouve les ordres du jour des prochaines rencontres, des comptes-rendus de réunions de commissions, un agenda des événements à venir, sans oublier les commentaires envoyés par les habitants.

### L'adresse :

● <http://blog.cdq2.fr/>

- Ces informations et l'actualité des Conseils sont aussi disponibles sur le site de la Mairie, [www.mairie2.paris.fr](http://www.mairie2.paris.fr)

## en direct du 2<sup>e</sup>

**Dominique Dudous, présidente du Conseil de quartier Sentier-Bonne Nouvelle**

« Deux ans après ma retraite, en 2006, j'ai rejoint le conseil de quartier que je préside depuis octobre. J'aimerais participer à faire évoluer le quartier du Sentier en prenant en compte à la fois les besoins des habitants et ceux des commerçants, afin de lui conserver son originalité. Je n'oppose pas la démocratie participative à la représentative, car elles sont complémentaires, mais j'aimerais que nos instances de simples citoyens que l'on consulte deviennent **de véritables partenaires des élus d'arrondissement.** »

**Patrick Roburin, président du Conseil de quartier Vivienne-Gaillon**

« C'est mon deuxième mandat en tant que président. Si je continue à m'investir, c'est parce qu'il y a une bonne écoute des élus de la Mairie du 2<sup>e</sup> envers les membres du Conseil de quartier. Même s'il est souvent difficile de concilier nos deux échelles de temps ! Mais avec beaucoup d'obstination, et malgré la complexité des problèmes, **je dois reconnaître que nos souhaits finissent par se concrétiser.** Je pense par exemple à la mise en sens unique de la rue des Colonnes ou à l'installation d'un feu rouge à la sortie de l'école Louvois. »

Aux beaux jours, les « grignotages » de quartiers se multiplient dans le 2<sup>e</sup>, sous l'influence des Conseils.



un équipement informatique. Afin d'harmoniser les modalités de leur organisation et de leur fonctionnement dans les vingt arrondissements, une Charte de la participation des Parisiens est en cours d'élaboration. Par ce document, les mairies d'arrondissements et la Ville s'engageront vis-à-vis des Parisiens sur des modalités et des règles de concertation précises. Pour les Conseils de quartier, cette charte arrêtera des principes communs sur leur composition – la plus ouverte possible – et leur renouvellement régulier, les sujets sur lesquels leur consultation deviendra incontournable, la maîtrise de leur ordre du jour ainsi que le suivi de leurs demandes. De même, un projet Internet de plateforme d'« e-participation » pari-

sienne et d'arrondissement va voir le jour. L'objectif vise à permettre aux conseillers de quartier d'échanger et de débattre entre eux de différents sujets comme le fonctionnement des instances, la communication, les moyens ou encore les projets.

Par ailleurs, chacune des trois instances du 2<sup>e</sup> dispose de moyens accordés par la municipalité. Pour l'année 2008, le montant du budget de fonctionnement s'élevait ainsi à 3300 euros par Conseil. Quant au budget d'investissement, il était de 8264 euros. Enfin, dans un souci d'efficacité, les Conseils de quartier se sont répartis en commissions. Parmi les thèmes retenus: la famille, l'urbanisme, la solidarité, les cultures, l'identité du quartier, le budget d'investissement, la convivialité ou encore l'environnement et le développement durable. Pas une thématique de la vie locale ne leur échappe!

## 2 questions à



**Maxime des Gayets,** adjoint au maire, délégué à la Démocratie locale, au Commerce et au Développement économique.

### Que représentent pour vous les Conseils de quartier ?

Ces Conseils constituent des outils indispensables de concertation et de démocratie locale. Ils sont devenus un rendez-vous régulier d'échange et de débat entre les élus, les habitants et les acteurs du 2<sup>e</sup> arrondissement. Mais ce sont encore des structures perfectibles qui doivent pouvoir bénéficier de moyens accrus pour agir et communiquer auprès de tous les citoyens. Pour assurer leur pérennité, je pense qu'il serait aussi utile de travailler à leur meilleure intégration dans les processus de décision des pouvoirs publics.

### Par quels moyens ?

Je souhaiterais, par exemple, associer les Conseils de quartier aux orientations budgétaires de la Mairie d'arrondissement. Nous pourrions ainsi les consulter en amont avant de voter notre budget. De même, il est impératif de populariser les Conseils de quartier, en renforçant leurs outils de communication. Tous ceux qui habitent ou travaillent dans notre arrondissement ne connaissent pas encore l'existence de ces structures. Nous avons déjà prévu d'aménager des panneaux d'affichage, sur plusieurs endroits de l'arrondissement, pour que les Conseils de quartier y diffusent directement leurs informations. C'est une première initiative qui devra être poursuivie.

### Renaud Simonnet, président du Conseil de quartier Montorgueil-Saint-Denis



« En arrivant à Paris, il y a un an, j'ai cherché des infos sur le site de la Mairie. J'ai ainsi appris qu'un renouvellement des Conseils de quartier aurait lieu en octobre. Comme il y avait peu de candidats pour la présidence, je me suis présenté. **Idéal pour m'investir dans mon quartier !** En parallèle à la poursuite des actions engagées, j'ai quelques idées nouvelles... Comme celle de nouer un partenariat entre la Tour Jean-Sans-Peur – seule trace de l'Hôtel de Bourgogne – et l'Office de tourisme de Dijon. Histoire de faire un clin d'œil à mes origines ! »



## Claude Roess

exerce bénévolement, depuis plus de 15 ans, la fonction de conciliateur afin de permettre aux administrés du 2<sup>e</sup> de régler à l'amiable les litiges du quotidien. Chaque année, à force de patience et d'écoute, il parvient à trouver une solution pour les deux tiers de la cinquantaine de litiges qui se présentent à lui.

# Médiateur du quotidien

« **m**a fierté, je la puise dans le fait de pouvoir collaborer utilement et en toute humilité à l'œuvre de justice. » Conciliateur bénévole depuis plus de 15 ans, Claude Roess est aujourd'hui à la retraite, après avoir mené une carrière judiciaire. C'est dans son petit bureau situé au rez-de-chaussée de la mairie, dans les locaux du Tribunal d'instance – sans téléphone ni ordinateur « par respect pour mon interlocuteur » – qu'il reçoit les administrés du 2<sup>e</sup> arrondissement soucieux de trouver un accord à l'amiable. Instituée par décret en 1978, la conciliation vise à régler un conflit entre deux personnes en dehors de toute procédure judiciaire. Une façon efficace de désengorger les tribunaux d'instance. D'ailleurs, le champ de compétence de cet auxiliaire de justice est très vaste: « À part les conflits opposant les particuliers avec l'administration, les affaires d'état civil et familiales (divorce, autorité parentale, etc.) et celles relatives au droit du travail ainsi que d'ordre syndical, je suis compétent pour tout le reste! » À titre d'exemple – et en faisant bien attention à respecter le secret professionnel –, Claude Roess se souvient ainsi d'une affaire de nuisance sonore qui opposait un musicien à ses voisins fatigués d'entendre, du lever au coucher du soleil, le son (même mélodieux!) du violon. Ou d'un manteau en daim rendu plein de trous à son propriétaire après un lavage peu précautionneux au pressing. Ou encore de la vente par une agence de voyage d'une croisière haut de

gamme qui s'est transformée en séjour à fond de cale dans un rafiot... « La conciliation présente de nombreux intérêts pour le particulier. L'un d'entre eux, c'est le gain d'argent: mon intervention est entièrement gratuite. L'autre, c'est le gain de temps: je rencontre le plaignant, j'étudie si sa requête est recevable, j'entends ensuite le défendeur avec qui nous nous mettons d'accord sur une stratégie de réponse puis je

« Collaborer utilement et en toute humilité à l'œuvre de justice »

la présente au plaignant. Il est important d'avoir de l'empathie pour chacune des parties. Il m'arrive également de rencontrer des témoins et de me rendre sur le terrain. Comme pour les kinésithérapeutes, plusieurs séances sont nécessaires, on ne débloque pas tout du premier coup, mais par rapport à la voie judiciaire, c'est extrêmement plus rapide! »

NB: À partir du mois de mars, le 2<sup>e</sup> arrondissement reçoit le renfort d'un deuxième médiateur, M. Pierre Vigneau.

**Contact – Par courrier: M. le conciliateur de justice Tribunal d'Instance – Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement 8, rue de la Banque – 75002 Paris**

**M. Claude Roess reçoit du lundi au jeudi de 9h00 à 11h00 et M. Pierre Vigneau le mardi de 14h00 à 17h00 – Tél.: 0144553598**

## VERT Logement à Paris: la droite défend les privilégiés

Décidément, les vieilles habitudes sont difficiles à perdre. Sur proposition des députés UMP Jean-François Lamour et Jean Tibéri, l'Assemblée nationale a approuvé un amendement au projet de loi sur le logement visant à permettre aux personnes logées dans le parc à loyer libre de la Ville de Paris de conserver leurs privilèges. Généreusement distribués par Jacques Chirac et Jean Tibéri, ces logements de la Ville de Paris, à loyers très inférieurs aux prix du marché, accueillent, en grande partie, des personnes dont les revenus sont largement supérieurs aux plafonds prévus pour le logement social. Quelque 25 000 logements sont toujours placés sous ce régime de faveur. Si cet amendement était définitivement adopté, il ne serait plus possible de mettre fin à cet abus. Une démarche clientéliste d'autant plus choquante que des personnes mal logées, par centaines, dorment dans nos rues. Et que les locataires dont le logement est vendu à la découpe par de grands groupes financiers, qui eux agissent sans contraintes, ou presque, sont forcés de quitter la capitale.

**Le groupe des élu(e)s Verts.**

.....

## PS Avec les socialistes, une nouvelle étape démocratique pour Paris

Conformément à nos engagements de campagne, la majorité municipale a travaillé, avec Bertrand Delanoë, à de nouvelles dispositions susceptibles de renforcer le rôle et les moyens des Mairies d'arrondissement. Il s'agit, dans les prochains mois, de décentraliser un certain nombre de responsabilités pour améliorer le service public et de le rendre encore plus proche des parisiens. Ainsi, les travaux courants d'entretien et de petit aménagement des équipements comme de l'espace public seront décidés au niveau des arrondissements, et non plus à la Mairie centrale. Dans la même logique, les maires se verront, par exemple, confier de nouveaux pouvoirs en matière d'attribution des subventions aux associations d'intérêt local. À l'heure où le gouvernement n'a de cesse de combattre l'existence même de contre-pouvoirs, la gauche parisienne démontre qu'elle défend une culture démocratique, fondée sur le partenariat entre les acteurs, la proximité avec les citoyens et le respect de la pluralité politique.

**S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau**  
**[www.elusps-paris2.net](http://www.elusps-paris2.net) – [contact@elusps-paris2.net](mailto:contact@elusps-paris2.net)**

.....

## PC Cap sur la Métropole

Trop longtemps, les relations de Paris et de « sa banlieue » ont été faites d'indifférence, de domination, de concurrence. Pourtant, comment ne pas voir l'interdépendance de fait, l'existence d'un espace de vie partagé à l'échelle de la métropole ! Les Halles et le centre de Paris par exemple, ces lieux de passage et de rencontre de tous les Franciliens sont des symboles de cette réalité sociale. Il est donc important de sortir des logiques de « prés carrés » pour enfin mener une politique plus globale. La création, début 2009, sous l'impulsion de Bertrand Delanoë et de Pierre Mansat, son adjoint communiste, du syndicat mixte d'études « Paris Métropole », réunissant les collectivités de l'agglomération, est un premier pas. À l'heure où Nicolas Sarkozy annonce la suppression de la taxe professionnelle, qui finance une grande partie des projets des communes, la Métropole doit se donner les moyens de substituer la coopération à la concurrence entre les territoires et rendre possibles de nouvelles solidarités et des réponses innovantes à vos exigences sociales et démocratiques.

**Anne Sabourin, conseillère du 2<sup>e</sup> arrondissement.**

.....

## UMP L'opposition représentée aux Conseils consultatifs de quartiers

Une fois n'est pas coutume, je tiens à remercier le Maire du 2<sup>e</sup> et son adjoint en charge de la démocratie locale pour avoir accédé à ma demande de représentation de l'opposition dans les trois CCQ (Conseils consultatifs de quartiers) du 2<sup>e</sup>. Sous la précédente mandature, il y avait 3 élus d'opposition, chacun avait donc son secteur d'attribution. Cependant, en mars 2008, les élections municipales ont été rudes pour les listes de la droite et du centre à Paris. Ainsi, je suis désormais l'unique représentant de l'opposition sur les 13 élus que compte le Conseil du 2<sup>e</sup>. Je dois donc assumer « seul et avec des moyens réduits » une représentation dans de nombreuses structures liées à l'activité municipale que les 12 élus de la majorité peuvent se répartir entre eux. Le Maire du 2<sup>e</sup> a donc accepté d'assouplir un peu la règle en me permettant de désigner des représentants pour me suppléer dans ma tâche. Dorénavant, c'est donc Anne Iacino qui participera au CCQ Montorgueil-Saint-Denis, Claude Garrec qui suivra celui du Sentier-Bonne Nouvelle et Henri-Louis Delsol qui nous représentera sur Vivienne-Gaillon. Leur investissement, comme le mien, sera entièrement bénévole.

**Christophe Lekieffre – 06 60 95 33 17 ou [lekieffre.christophe@free.fr](mailto:lekieffre.christophe@free.fr)**



PARIS

Paris 2<sup>e</sup>

LA MAIRIE DU 3<sup>e</sup>

mairie | quatre | paris  
[www.mairie4.paris.fr](http://www.mairie4.paris.fr)

MAIRIE DE PARIS